

Newsletter pour les élections 2011

Numéro 1, 23 octobre 2010

Mesdames, Messieurs

Dans une année, le 23 octobre 2011, auront lieu les élections du conseil national. Marie-Thérèse Weber-Gobet emploiera toutes ses forces pour maintenir le siège du PCS à Berne.

Pour ce projet elle peut compter sur nous, son groupe de soutien.

Un petit parti qui n'est pas financé par l'économie, n'a pas la possibilité d'engager des bureaux de publicité coûteux pour mener une campagne médiatisée. Pour cette raison ses chances d'être remarquée par les médias sont moindres. Un parti petit mais indépendant doit cependant trouver d'autres chemins pour mettre en évidence ses actions, positions et aboutissements. C'est là que les nouvelles technologies entrent en jeu.

Devant vous, vous avez la première newsletter pour les élections 2011. Celle-ci et les suivantes vous informeront régulièrement sur le sujet du travail politique de la conseillère nationale du PCS Marie-Thérèse Weber-Gobet. Avec cette lettre nous aimerions vous transmettre quelques informations de base ainsi que deux réussites particulières, qu'elle a obtenues pour les communes.

Où trouvez-vous des informations sur le travail politique de Marie-Thérèse Weber-Gobet?

- Sur sa page internet : www.webergobet.ch. Vous pouvez également lui faire part de vos commentaires ou proposer vos idées.
- Sur la page du parlement : http://www.parlament.ch/d/suche/seiten/biografie.aspx?biografie_id=4001, vous pouvez consulter ses votes et ses interventions parlementaires.
- Sur Facebook : <http://www.facebook.com/group.php?gid=342811063505>

Son travail politique à Berne

Marie-Thérèse est active comme conseillère nationale du PCS au sein du groupe des Verts à Berne. Sans appartenir à un groupe, il n'est pas possible de travailler dans les commissions parlementaires. Par son appartenance au groupe des Verts, Marie-Thérèse a pu accéder à la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS) ainsi qu'à la Commission de gestion (CdG)

La CSSS s'occupe de questions comme l'AVS, l'AI, les caisses de pension, la caisse d'assurance accidents, et de tous les problèmes autour des caisses-maladies.

La Commission de gestion a pour tâche de contrôler le travail du Conseil fédéral, de l'administration fédérale ainsi que des entreprises de service public comme la Poste, les CFF ou Swisscom. Cette année le rôle de la Banque Nationale face au marché de la finance a également eu une grande importance.

Deux succès obtenus pour les communes

Même si cela a été à peine mentionné par les médias, Marie-Thérèse Weber-Gobet a mené à bien deux projets pour les communes. Avec un amendement individuel, elle a obtenu, que la révision de la loi fédérale sur la Poste inclue aussi un droit à la participation pour les communes et non que pour les cantons, sur les décisions concernant les emplacements des offices de poste. Les communes sont spécialement concernées quand on parle du maintien ou de la suppression des emplois de la Poste.

D'autant plus que les communes sont les plus proches de la population et connaissent leurs besoins. Les chances de succès de cet amendement individuel étaient minimes. Mais grâce à un travail politique de Marie-Thérèse Weber-Gobet celui-ci à finalement été accepté par 97 voix contre 47 .

Une autre victoire pour la conseillère nationale du PCS à été son engagement en faveur des cartes journalières des communes. D'après les CFF, leur prix aurait dû augmenter massivement et n'être valable qu'à partir de 9h. Marie-Thérèse Weber-Gobet s'est battue pour que ces cartes journalières restent attractives, surtout pour les utilisateurs des régions périphériques. Pour atteindre ce but elle a crée un groupe Facebook (avec plus de 3000 participants) et elle est intervenue au parlement, auprès du conseiller fédéral Leuenberger, auprès du Surveillant des Prix et auprès du patron des CFF. Ainsi grâce à ses interventions, les cartes journalières des communes sont restées attractives, c'est-à-dire, qu'elle sont valables toute la journée et que l'augmentation des prix est restée minime.

Soutenez le travail politique de Marie-Thérèse Weber-Gobet

- en envoyant cette newsletter à une tierce personne
- en devenant membre du groupe de soutien (sans prestation financière). Inscription sous : groupe-de-soutien-mtw@windowslive.com

Meilleures salutations

Au nom du groupe de soutien

Bruno Weber-Gobet

Je n'aimerais plus obtenir de newsletter : E-mail à : f-newsletter-mtw@windowslive.com